

| DURÉE | SÉQUENCE  | QUI ANIME ?                     | OÙ ?             |
|-------|---|---------------------------------|------------------|
| 5'    | Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.<br>Présentation de l'activité et des consignes de visite.   | Médiateur -<br>Enseignant       | Hall             |
| 10'   | <b>Objectifs : contextualiser l'Antiquité. Découvrir les clichés liés aux Gaulois et Romains.</b>   | Médiateur                       | Hall             |
| 45'   | <b>Objectif : comprendre, à partir des découvertes archéologiques, le mode de vie des Gaulois et des Romains.</b><br>Répartis par équipe de 2, les élèves réalisent une enquête sur tablette.   | Enseignant -<br>Accompagnateurs | Espace Antiquité |
| 45'   | <b>Objectifs : découvrir à travers une partie du travail de l'archéologue comment nos connaissances sur les Gaulois et les Romains peuvent évoluer.</b><br>Les élèves suivent le travail d'un archéologue, de la fouille aux laboratoires, en observant un diorama Playmobil de chantier de fouille, puis en examinant, manipulant et analysant des objets archéologiques sur le thème de l'alimentation. | Médiateur                       | Salle d'activité |
| 10'   | <b>Objectif : bilan.</b><br>À partir d'un panneau aimanté, point sur les modes de vie des Gaulois et des Romains permettant de détricoter ou non les clichés sur leur quotidien.  | Médiateur                       | Hall             |
| 5'    | Passage aux toilettes et départ.  | Enseignant -<br>Accompagnateurs | Hall             |

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : 1,5 € par élève

- Diviser la classe en 6 groupes pour la séquence avec le médiateur.

## RENDEZ-VOUS

Historial de la Vendée -  
Allée Paul Bazin - 85170  
LES-LUCS-SUR-BOULOGNE



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> : LCA - CULTURE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARTISTIQUE  
De la légende à l'histoire. Vie privée et vie publique.

LATIN 3<sup>e</sup> : LCA - CULTURE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARTISTIQUE  
L'Empire romain. Vie familiale, sociale et intellectuelle.

# CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe** au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

|                  | Nous recommandons  | Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>   |
|------------------|--|---|
| Maternelle       | <b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>                                       | Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves  |
| Elémentaire      | <b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b> | Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant.<br>Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves   |
| Collège<br>Lycée | <b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>                                       | Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves. |

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !